

## Le clergé

Au Moyen Âge, dans le monde chrétien, il existait deux genres de clergé : le **clergé séculier** et le **clergé régulier**.

Le clergé séculier est composé des **prêtres** (curés et évêques). Ils vivent au milieu des autres hommes. Ils enseignent, organisent la messe et sont à l'écoute des gens et s'occupe des paroisses.

Le clergé régulier comprend les **moines**, les **nonnes**, les religieux et les religieuses et les **abbés** et abbesses. Ils vivent séparés des autres hommes (sauf pour les ordres mendiants). Ils ont des activités manuelles, écrivent des manuscrits et suivent des offices religieux. Ils vivent dans une **abbaye**, un **monastère** ou un **couvent** et doivent suivre un règlement strict qui organise leurs journées.

L'ensemble des **clercs** vit sous les ordres du pape qui siège à Rome et est élu par les évêques.

## Moine copiste



Un copiste est un professionnel chargé de la reproduction de documents écrits ou d'œuvres d'arts. Ce métier est né de la nécessité de produire des copies de documents administratifs et de textes destinés à l'enseignement et à la propagation du savoir, bien avant l'invention de l'imprimerie.

Les moines copistes copiaient des livres à la main pour la population alphabétisée, une faible minorité. Il pouvait aussi orner son texte d'**enluminures**. Il travaillait dans un atelier, le **scriptorium**.

